

LIAISON NATIONALE TRAINS

Les ASCT ont toutes les raisons de se serrer les coudes !

Nous sommes la cible d'attaques brutales !

SEDENTARISATION !

Toutes les évolutions concourent au même objectif : la fin du métier de roulant pour les ASCT !

Que ce soit en TER avec l'EAS et la mise place de brigades, ou à Voyages avec les accueil-embarquements et la diminution programmée de l'accompagnement des TGV... Pour la direction, l'avenir des ASCT sera bel et bien sur les quais et dans les hall de gares.

BYE BYE LA SECU !

Dans plusieurs régions, la direction avance en retirant l'habilitation sécurité d'ASCT en brigades, mais aussi en mettant en place des écoles 3 « S » (donc sans le module sécurité).

Pour la direction, l'ASCT habilité à la sécurité a vécu ! Ils avancent doucement mais sûrement vers le retrait de la sécurité des missions de l'ASCT !

EVS EN SURSIS !

C'est le 3e objectif de la direction, conséquence des 2 premiers.

Après avoir sédentarisé les ASCT et retiré les missions de sécurité, elle procédera à une révision à la baisse de leurs salaires. Pour cela, elle tapera dans les EVS.

Ces attaques vont arriver à grands pas, tout est dans les tiroirs !

DIMINUTION DRASTIQUE DE LA REPRESENTATION DU PERSONNEL !

Alors que les patrons s'octroient de plus en plus de pouvoirs et de largesses, Macron a fait le nécessaire avec la Loi Travail pour tenter de brider les organisations syndicales et pour limiter les risques que les salariés puissent se faire entendre.

Avec la suppression des DP, des CHSCT et des CE (*toutes ces instances remplacées par le seul CSE*), il y aura 89 % de délégués en moins à partir du 1er janvier à la SNCF ! Vu la purge, autant vous dire que les ASCT devront faire les bons choix lors des élections professionnelles de novembre et envoyer face à la direction les délégués qui sauront défendre au mieux les intérêts des ASCT et qui ne se coucheront pas devant les patrons.



Seuls face à la direction, tout le monde perdra !

La direction estime qu'elle peut se permettre d'avancer rapidement sans risque de voir se dresser en face d'elle une forte contestation.

Les ASCT ont tout obtenu, dans le passé, lorsqu'ils ont réagi collectivement :

- le code prime 24,
- les pourcentages pour les notations,
- l'indemnité de non affectation à un roulement,
- l'indemnité ligne classique,
- Le maintien de RHR dans les roulements,
- L'abandon du projet Alliance.

Sans un collectif fort, il en aurait été tout autrement !



on est là !

Ensemble, on peut peser, se faire entendre et s'assurer un avenir meilleur !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018



DU 16 AU 22 NOVEMBRE VOTEZ
Fédération des syndicats de travailleurs du rail www.sudrail.fr

Sud Rail